*Répertoire national des certifications professionnelles*

Diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS)

**Activités visées :**

L’aide-soignant dispense, dans le cadre du rôle propre de l’infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Les activités visées par le diplôme :

  
- Dispenser des soins d’hygiène et de confort à la personne  
- Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à son état de santé  
- Aider l’infirmier à la réalisation de soins  
- Assurer l’entretien de l’environnement immédiat de la personne et la réfection des lits  
- Entretenir des matériels de soin  
- Transmettre ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins  
- Accueillir, informer et accompagner les personnes et leur entourage  
- Accueillir et accompagner des stagiaires en formation

**Compétences attestées :**

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d’autonomie - Apprécier l’état clinique d’une personne  
- Réaliser des soins adaptés à l’état clinique de la personne  
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l’installation et la mobilisation des personnes  
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage  
- Utiliser les techniques d’entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux  
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins  
- Organiser son travail au sein d’une équipe pluriprofessionnelle

**Secteurs d’activités :**

- Secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé) - Secteur social ou médico-social